

Saint-Chamant

Le Mot du Maire

À Saint-Chamant, pour la municipalité, 2017 a été intense d'activités. Bien sûr, il a fallu rester modérés dans nos ambitions car nos capacités d'auto-financement restent limitées et notre endettement doit être maîtrisé. Malgré tout, certains investissements ont pu être conduits en essayant d'optimiser les financements qui pouvaient nous être alloués. Vous en trouverez le compte rendu dans ce bulletin.



Pour l'année 2018, la réflexion sur de nouveaux projets est en voie de finalisation. Grâce à notre engagement dans l'appel à projet « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » nous avons notamment la possibilité de bénéficier de « Certificats d'Économie d'Énergie » pour l'isolation et la pose de double vitrage pour le bâtiment de l'école et à la salle polyvalente. Le détail de cette opération vous sera présenté dans le prochain bulletin.

Mais nous n'oublions pas que la dynamique locale est surtout le fruit de l'action collective : Nos associations ont été actives tout au long de l'année ; Nos commerces toujours accueillants ; Notre école pleine de vie avec toujours plus d'engagement humain ; Sans oublier tous ceux qui ont donné de leur temps pour l'embellissement et l'entretien de notre village.

À l'heure où l'individualisme et l'intérêt personnel semblent prendre le pas, soyez tous fortement remerciés pour votre bonne volonté et votre engagement.

Avant de pouvoir vous le dire de vive voix, je vous adresse ici mes meilleurs vœux pour l'année 2018 en y associant tout le conseil municipal.

Jean-Marie Fabre

La vie municipale

PROJETS RÉALISÉS OU EN COURS

■ Bilan financier de la rénovation du logement route de Viste.

La rénovation du logement communal situé à l'arrière de la mairie est enfin terminée. C'est donc l'occasion de faire le bilan financier de cette opération.

Pour mémoire, les travaux avaient été estimés à 74 340 € au moment de la consultation des entreprises. Au final, malgré les imprévus, le montant des travaux s'élève à 66 618 € HT

A déduire de ce montant les 60 % d'aide de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'État (DETR), ainsi que la réserve parlementaire accordée fin 2016 par Alain MARLEIX. Reste à charge de la commune 20 375 € (ainsi qu'une partie de la TVA) et 1 000 € pour les études.

Le logement est loué depuis le 1^{er} octobre 2017. Le montant du loyer conventionné s'élève à 350 € / mois.

■ Travaux de voirie Route de Lachaze

Comme évoqué dans le dernier bulletin, voici le bilan financier de l'opération :

C'est l'entreprise RMCL qui a réalisé les travaux pour un montant de 67 611,75 € HT. Le coût de la maîtrise d'œuvre est de 2 006,71 €. Pour mémoire sont inclus dans ces travaux : la reprise de la voirie entre Roziers et Lachaze, la réfection de la voirie de Lachaze, le gravillonnage du village de Roziers et l'aménagement d'un accès sur le CR 14.

Une fois les subventions déduites, le solde des comptes fait apparaître un reste à charge de 37 963 € pour la commune, couvert en partie par un emprunt de 35 000 € sur 12 ans.

■ Une passerelle au dessus de la Bertrande à Rivière

En projet depuis de nombreuses années, une passerelle a été installée en lieu de place d'un pont qui n'était plus praticable pour des raisons de sécurité. C'est l'entreprise RIGAUDIÈRE qui a fabriqué et installé la Passerelle. L'entreprise GARCELON était chargée des reprises de maçonnerie permettant la pose de l'ouvrage. Le coût de cet investissement est de 7 087€ HT

■ Achat d'une véhicule utilitaire électrique

Au printemps dernier, nous évoquions l'appel à projet du ministère de l'environnement qui nous permettait d'obtenir 80 % de financement sur certains projets, et sur les 3 ans à venir.

Cet automne, l'entreprise « La Charmille », qui s'était engagée sur une obligation de résultat pour la végétalisation de surface des allées du cimetière, est revenue faire un second semis de rattrapage. Les petites fleurs semées le long des murs dans les rues du bourg ont commencé à faire leur apparition.

En cette fin d'année, nous avons passé commande d'un Peugeot Partner électrique qui servira à l'employé municipal. Le coût du véhicule est de 21 696 € HT. Il bénéficie d'un bonus écologique de 6 000€. Grâce à la subvention TEPCV, nous avons donc un véhicule neuf pour 4 339 € HT. Ce dernier permettra de faire des économies sur l'entretien et le fonctionnement du tracteur. La batterie est garantie 8 ans. Son autonomie est de 170 km, ce qui est largement suffisant pour les déplacements quotidiens sur la commune.

Grâce au TEPCV et à l'entreprise EDF (Monsieur Thierry MEGE), nous avons pu également bénéficier d'ampoules LED gratuites. Ces dernières ont été distribuées avec les colis du CCAS.



BIENVENUE À ESTELLE !

Depuis le 1^{er} septembre nous accueillons une nouvelle secrétaire à la mairie et au syndicat des eaux de la Bertrande : Estelle RIBES. Estelle est également secrétaire de mairie chez nos voisins de Saint-Projet de Salers dont elle est originaire. Estelle qui habite à Ally est maman de 4 enfants.

Pour mémoire, les horaires d'ouverture de la mairie sont les suivants : de 9h à 12h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.



Au delà de la commune, cela nous concerne aussi...

Du côté de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES

Compétence Gestion des Milieux Aquatiques,

Eau et Assainissement



Au 1^{er} janvier 2018, la nouvelle compétence en matière de «gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations» dite GEMAPI (loi MAPTAM du 27 janvier 2014) est entrée en vigueur.

Par ailleurs, la loi NotRe (nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 prévoit le transfert des compétences « eau et assainissement » des communes vers les communautés de communes obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020. La communauté de commune du pays de Salers était déjà compétente en matière d'assainissement non collectif (SPANC). Les élus ont décidé d'anticiper la date de 2020 pour ce qui concerne l'assainissement (eaux usées mais également eaux pluviales), et de prendre cette compétence à partir du 1^{er} janvier 2018, ce qui permet de conserver des dotations de l'État (DGF) bonifiées.

Une étude qui permettra de définir notamment les conditions financières de ce transfert est en cours de finalisation. Bien sur ce transfert aura un impact sur le coût du service, notamment pour harmoniser les tarifs de l'ensemble des communes.

Rappelons qu'il est indispensable que la compétence Eau (Eau Potable) soit également reprise par la communauté de communes dans les meilleurs délais. C'est une question de cohérence quant au cycle de l'eau, mais aussi une question d'équilibre financier (« l'eau paye l'eau »)



À l'échelle de l'arrondissement de MAURIAC

Schéma de Cohérence Territoriale

Courant 2015, les élus de l'ensemble de l'arrondissement (communautés de communes, et communes) ont décidé de travailler ensemble pour construire un projet collectif, une stratégie commune, une vision à long terme pour l'avenir du territoire et des ses habitants.

En effet, dans un monde globalisé, que ce soit au niveau intercommunale, et à plus forte raison au niveau communal, nous n'avons plus les moyens de penser nos projets individuellement, sans regarder ce qui se passe autour.

Construire un SCoT, c'est d'abord travailler ensemble, dans l'intérêt de tous et pour l'avenir. Il s'agit de sortir des effets dévastateurs de la concurrence territoriale pour nos espaces ruraux. Chacun gagnera à ce que son voisin se porte bien !

Pour plus de détail sur ce projet ambitieux, voir la lettre [info'SCoT](#) jointe au bulletin. Si ce projet vous intéresse n'hésitez pas à en parler à vos élus référents (J-Marie FABRE et Myriam FERRY)

UNE ÉCOLE À LA CAMPAGNE

■ Quoi de neuf depuis la rentrée ?

- ✓ C'est une quarantaine d'enfants qui ont fait la rentrée des classes ce premier jeudi de septembre... Avec encore quelques inscriptions depuis septembre notre école continue d'être dynamique et accueillante.



- ✓ Dans le dernier bulletin, nous évoquions le départ de Delphine MONTEIL, directrice et enseignante des plus petits. C'est avec un très grand plaisir, que nous avons eu la joie d'accueillir Mélanie BARDON, qui a occupé précédemment des postes à Carlat et Yolet. Mélanie vit à Lascapelle-Viescamps.
- ✓ Comme un changement n'arrive jamais seul, le bureau de l'association des parents d'élèves a été renouvelé. Amandine LESPINES et Fabienne JUILLARD sont respectivement présidente et vice présidente, accompagnées de Sabine VIELZEUF, Delphine MONTEIL et Céline CHAUCHE pour le secrétariat et la gestion de la trésorerie.

Bien sûr l'équipe est toujours entourée de parents volontaires et mobilisés pour accompagner et animer la vie de l'école.

■ Activités Périscolaires (TAP)...

Les TAP (activités périscolaires) restent un sujet interrogation pour les collectivités. En ce début d'année scolaire nous avons le choix de revenir à la semaine de 4 jours pour les enfants, et donc d'abandonner les TAP du jeudi après midi et l'école le mercredi matin.



Après concertation avec l'équipe éducative et les parents d'élève, et considérant que les enfants, notamment les plus petits perdraient presque 1/2 journée d'enseignement, nous avons décidé de maintenir la semaine à 4,5 jours. Le dispositif financier pour les TAP mis en place par le ministère de l'éducation a été confirmé (90€/enfant/an). Bien sûr cette subvention ne couvre pas l'ensemble des dépenses liées aux activités périscolaires, cependant avec la qualité de notre accueil, la qualité d'enseignement et l'investissement de l'équipe éducative, notre offre d'activités périscolaires riches et variées participe à l'attractivité de notre école, et donc de notre commune, de notre vallée.

Surprise ... A partir de la rentrée : Initiation Musique avec l'association Moment Musical et découverte Tir à l'Arc avec l'ASLJ (pour les plus grands) ou jeux d'adresse pour les Petits.

du côté des associations...

A noter dans vos agendas...

VOEUX:

Samedi 13 janvier 2018,
RDV à 11h
à la salle polyvalente

Club des Aînés de la vallée de la Bertrande :

- ✓ Samedi 20/01/2018, à 11h :
Assemblée Générale du Club
- ✓ Jeudi 8 février à 12h30 :
repas du Carnaval et goûter
avec les enfants de l'école

Association de la Connaissance de la Vallée de la Bertrande :

- ✓ Dimanche 22 juillet 2018 :
Fête autour du patrimoine

Cyclisme :

- ✓ Tour Cantal Cadet : 26 mai 2018
- ✓ Chrono de la Bertrande : 21 juillet
Départ St Chamant - Arrivée St Projet

REPAS du CCAS :

dimanche 8 avril 2018

Assoc. Parents d'Élèves :

- ✓ Samedi 10 mars 2018 :
Quîne de l'école à Bourcenac
- ✓ Samedi 28 avril 2018 :
Vide Grenier de l'Ecole et
Karaoke
- ✓ Samedi 23 juin : Kermesse

FNACA :

Commémoration de la fin de
la 2^{de} guerre mondiale , le
mercredi 9 mai 2018 à 11h,
avec les enfants de l'école



Photos : Julien Vidalinc - Le Montagne

Informations – Informations – Informations



RECENSEMENT
de la population 2018

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Cette année, notre commune est concernée par le recensement de population qui aura lieu du jeudi 18 janvier 2018 au samedi 17 février 2018 inclus.

● À QUOI ÇA SERT ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Se faire recenser à Saint-Chamant c'est important, car le chiffre de la population permet de définir les moyens de fonctionnement de la commune. Du nombre d'habitants découle la participation de l'État au budget de la commune : plus une commune est peuplée, plus les dotations de fonctionnement sont importantes.



● COMMENT ÇA MARCHE ?

A la demande de l'INSEE (organisme national qui regroupe et analyse l'ensemble des données), nous avons recruté un agent recenseur. Il s'agit de **Marie-Pierre VIDAL** (également cantinière à l'école).

Bien sûr répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Ainsi Marie-Pierre se présentera chez vous pour vous remettre une notice sur laquelle figurent vos propres identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Ainsi, pour ceux qui le souhaitent vous pourrez répondre au questionnaire en ligne.

Si vous ne pouvez pas (ou ne souhaitez pas) répondre par internet, Marie-Pierre distribuera également des questionnaires papier : une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre logement. Vous pourrez le remplir avec elle, ou convenir d'un rendez-vous avec elle pour qu'elle vienne les récupérer.

Si vous avez des questions, vous pouvez également contacter le secrétariat de mairie (04.71.69.22.20) ou Joëlle GRELLIER qui est l'élue coordonnatrice.

État civil : Décès : Raymond BOULAY, le 12 septembre 2017

Jean CLAUZEL, le 30 octobre 2017

Antonin CHAUVET, le 9 novembre 2017

Annie BROQUERIE, le 30 décembre 2017

Naissance : Le 19 septembre 2017 de Baptiste LAFON, fils de Valériane et Henri du village de Roziers

Nouveau arrivants : Corinne et Jean-Luc SICOT à Cors.

Caroline COULON et Louis CAYLA à Viste.

Déborah COITON, Eddy BENGUEDIH et leurs 3 enfants à la Rozette.

Stéphanie GARCELON, Sébastien MALLET et Lucy ont aménagé au lotissement du Foirail.

Carla CONSTANT, Richard CORTES et le petit Coddy, sur la place, en face de l'Église.

Alizée HERMANN, dans le logement rénové derrière la mairie.

Nathalia et Mathieu NOYER, et leur petit Yvan, route de Viste.

**PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE**



MES DÉMARCHES *à portée de clic !*

● COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour commencer, il faut créer un compte sur le site de [l'Agence nationale des titres sécurisés \(ANTS\)](http://www.ants.gouv.fr). Comme pour le passeport ou la carte d'identité, vous il vous faudra ensuite numériser tous les documents nécessaires selon vos besoins (grâce à un scanner, appareil photo, tablette ou smartphone).

Lorsque le centre d'expertise et de ressources de titres (CERT) aura traité votre demande, vous recevrez ensuite vos documents par voie postale «dans un délai de quinze jours» dans un premier temps, puis «sous une semaine» une fois que le système sera bien installé.

Les automobilistes qui ne disposent pas d'ordinateurs pourront tout de même se rendre en préfecture où un point d'accès numérique est mis en place (des ordinateurs avec imprimantes et scanners ont également été installés). Si besoin, à la mairie, nous pouvons également vous conseiller et vous aider.

Bien sûr, quand vous achetez une voiture chez un professionnel, il pourra toujours se charger de faire la démarche à votre place.



A LOUER
dans le Bourg de Saint-Chamant
Au dessus de l'école,
2 appartements de type F3
49m² ; 2 chambres
Logements entièrement rafraîchis

Loyer : 288 €
Renseignements en mairie
04.71.69.22.20

Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération initié par le ministère de l'intérieur, les services des cartes grises et des permis de conduire sont fermés depuis le 6 novembre dernier.

Les files d'attentes interminables dans les préfectures, c'est terminé. Les automobilistes n'ont désormais plus à se déplacer et pourront obtenir leurs cartes grises et permis de conduire directement sur internet.

Vos demandes d'immatriculation ou de permis de conduire peuvent être effectuées sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) à l'adresse suivante : www.ants.gouv.fr

TERRAINS À BÂTIR
SAINT-CHAMANT

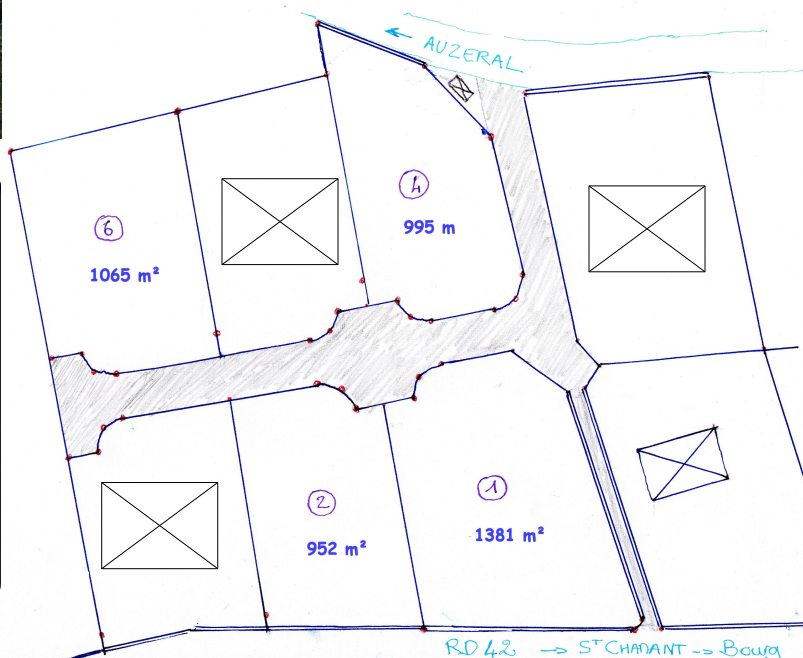
à 2 minutes de la RD922

Exposition plein Sud

4 LOTS VIABILISÉS de 900 à 1100 m²

École et commerces à proximité

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE
LE MATIN 04.71.69.22.20



AUBERGE DES VOLCANS
HOTEL - RESTAURANT
 Corinne & José GÉRALDÈS

Le Bourg Tél. 04 71 69 40 46
 15140 ST CHAMANT Fax 04 71 69 26 34

VivaL
 Viva la vie Chez Monique Viva la vie

Le Bourg - St Chamant
 Tél : 04.71.69.25.59

Ets GARCELON Raymond

**TRAVAUX PUBLICS
 MAÇONNERIE**

15140 SAINT-MARTIN-VALMEROUX
 Tél. : 04 71 69 26 31 - Fax : 04 71 69 44 17
 SIRET 318 279 684 00019

**Chez Corinne et José
 Auberge des Volcans**

Ouvert 7j/7
Repas ouvrier – 12€
Repas à emporter

Chez Monique

Passez vos commandes avant le dimanche midi, vous aurez du **poisson et des fruits de mers** le vendredi suivant, en arrivage direct de Boulogne sur Mer !
Fraîcheur Garantie !

Christian BIDAN
 Autrières - 15140 ST CHAMANT

BROCANTEUR

DEBARRAS Gratuit
 de Caves, Greniers, etc...

Tél : 04.71.40.76.90 ou
 06.81.11.22.46 le soir uniquement

Boutique à St Martin Valmeroux
 Ouverte le samedi de 10h30 à 12h30

GARAGE ALAIN CHAUVET
 Véhicules occasions
 VL - 4x4 - Utilitaires

- Mécanique
- Tôlerie
- Peinture
- LES ALDIÈRES

15140 Saint-Chamant
 04 71 69 28 80

GAEC DE CONCHES
 Evelyne et Eric LAFON

Fabrication de fromages AOP
 Éleveurs Montbéliardes
 Vente de génisses

Tél./Fax : 04 71 69 27 42 - Mobile : 06 70 51 67 41
 lafon.eric15@orange.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHRISTOPHE VIDAL

Le Champ de l'Hôpital
 15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT
 Tél./Fax : 04 71 69 26 51
 Portable : 06 76 38 67 05

Vincent

Créations

Toute la petite ferronnerie décorative
 d'intérieur et d'extérieur
 Réalisation de vos idées

Tél. / Fax : 04 71 67 91 56

Christian LAJARRIGE

Boucherie - Charcuterie
 Salaisons - Traiteur

15130 SAINT-ILLIDE
 04 71 49 70 68

15310 SAINT-CERNIN
 06 82 48 09 82

A St Chamant les
 mercredis et
 vendredis